



Drame à Mayotte : l'État français est responsable !

La situation à Mayotte, à la suite du passage du cyclone tropical Chido, est un véritable drame. Un bilan provisoire indique vingt morts. Mais chaque heure qui passe fait redouter qu'on en trouve des centaines, voire des milliers. Chaque heure qui passe aussi, le gouvernement fait tout pour camoufler la vérité. Déjà la Croix-Rouge annonce que plus de deux cents de ses volontaires pourraient avoir disparu. Alors, combien d'habitants ? Le cyclone a fait des ravages sans précédent. Mais derrière toute catastrophe naturelle, il existe une composante moins naturelle.

La V^e République ne se prive jamais de rappeler que, selon elle, Mayotte est un « département français ». Pourtant, elle traite Mayotte comme elle a toujours traité ses colonies ou ex-colonies. Tous les moyens sont bons quand il s'agit d'y déployer la répression, mais rien pour les besoins de la population. Le ministre Retailleau déclare : « Ça a été anticipé. » Honte à lui !

Aucune mesure nécessaire n'a été prise pour réellement anticiper et protéger les habitants de l'île. Près de la moitié de la population, immigrée, est contrainte de vivre dans des bidonvilles insalubres qui ont été ravagés par le cyclone. Et avec quel mépris le gouvernement français annonce une aide d'urgence inférieure à 1 million d'euros, une aumône !

**La tragédie en cours ne peut être imputée à la seule « catastrophe naturelle » du cyclone Chido.
L'État français porte une lourde part de responsabilité, et par conséquent son représentant :
Macron.**

Toi aussi, pour combattre pour l'unité, pour un gouvernement des travailleurs et de la démocratie, pour la grève générale qui permettra la satisfaction des revendications, rejoins le Parti des travailleurs.



Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Bulletin à renvoyer à :
Parti des travailleurs, BP 31 - 93105 Montreuil Cedex